

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 13/03/2024

VOI.24.00.A00550

OBJET : Arrêté temporaire de circulation

CHEMIN DES MONTARMOTS

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu l'arrêté n°VOI.24.00.A00464 en date du 01/03/2024
Vu la demande de l'entreprise INEO
Considérant Des travaux d'aiguillage de fibre optique rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers CHEMIN DES MONTARMOTS au droit des chambres télécoms

ARRÊTE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté VOI.24.00.A00464 du 01/03/2024, portant réglementation de la circulation, sont prorogées jusqu'au 15/03/2024.

Article 2 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 3 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 12 MARS 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY



1975

LIBRARY

CHICAGO, ILL.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
520 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637
LIBRARY

LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
520 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637

LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
520 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637

LIBRARY

LIBRARY

LIBRARY

LIBRARY